



# SOMMAIRE



Cliquez sur le titre de l'article pour une lecture plus rapide

> 2019 : UNE NOUVELLE  
IMPULSION POUR LES LANGUES  
VIVANTES, DÈS L'ÉCOLE  
MATERNELLE page 2

> EDD : DES PISTES  
PÉDAGOGIQUES page 3

> ET LES MATHS...page 4 et 5

> JNE page 6

> FAÎTES DES SCIENCES page 6

> CHSCT page 7

> UN INTERVENANT ARTISTIQUE ?  
page 7



# 2019 : UNE NOUVELLE IMPULSION POUR LES LANGUES VIVANTES, DÈS L'ÉCOLE MATERNELLE

En appui sur le rapport « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde » et les conclusions de la Conférence de consensus sur l'enseignement des langues vivantes étrangères, de nouveaux textes institutionnels ([Note de service 2019-086 du 28 mai 2019](#) et [Circulaire de rentrée du 29 mai 2019](#)) soulignent la nécessité de conforter l'enseignement précoce des langues vivantes étrangères. L'immense richesse perceptive des très jeunes enfants permet en effet de les sensibiliser, dès l'école maternelle, aux sonorités de différentes langues. Au-delà de la dimension linguistique, les LVE ouvrent les élèves à la pluralité des cultures et fondent les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse, indispensable à la vie en société et à l'épanouissement de chacun.

Si l'éveil à la diversité linguistique en maternelle, dès la moyenne section, contribue à chacun des 5 domaines du programme de maternelle, il nourrit plus particulièrement, les deux domaines « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » et « Explorer le monde ».

L'apprentissage des langues vivantes étrangères concourt au développement du langage oral et à la consolidation de la maîtrise du français :

- > en mettant en œuvre des activités ludiques et réflexives sur la langue
- > en construisant un projet linguistique inter-cycle progressif et cohérent avec le 2 et le cycle 3 cycle.

## 1) Quelques principes généraux d'organisation à respecter :

- Organiser cet apprentissage avec rigueur et régularité
- Exposer les élèves régulièrement à des temps courts et variés : ces moments doivent devenir familiers et attendus de la vie de classe
- Créer un environnement propice aux échanges
- Favoriser le développement des capacités d'écoute et d'attention

## 2) Mise en œuvre d'une démarche pédagogique respectueuse du développement du jeune enfant :

- Privilégier l'accueil du matin et le temps de regroupement consacré aux activités ritualisées
- Utiliser des supports authentiques variés et adaptés aux jeunes élèves
- Apprendre en jouant pour favoriser l'attention, développer les habilités motrices et engager les élèves dans le développement de productions orales simples :
- Proposer des jeux de doigts, jeux de rondes, jeux dansés, jeux de mimes, jeux de cour, jeux sociaux traditionnels connus des élèves.
- Apprendre en réfléchissant pour développer chez les élèves, des capacités d'observation et de raisonnement : comparer les sons en anglais et en français.
- Prendre appui sur les jeux phoniques conduits en français

- Inviter les élèves à percevoir que chaque langue a son propre rythme, sa propre tonicité et ses particularités phonologiques.
- Apprendre en s'exerçant : s'exercer à répéter, à articuler, à prononcer des mots ou expressions de différentes façons pour entraîner les élèves à maintenir une bonne capacité de discriminer à l'oral.
- Apprendre en mémorisant et en se remémorant
- Mémoriser des comptines et chants en LVE qui sont écoutés à plusieurs reprises, joués, rythmés, mimés, accompagnés de gestes pour faciliter leur mise en mémoire.
- Proposer des « boîtes à histoires » pour raconter des histoires animées en plusieurs langues et utiliser des marionnettes, des marottes...
- Raconter d'abord en français, puis dans un second temps, raconter la même histoire dans une LVE.
- Introduire sans passer par la médiation du français, directement quelques éléments choisis en LVE (interjections, onomatopées, formules, noms propres, etc.), qui sont directement repérés par les élèves grâce au contexte et à la mise en œuvre pédagogique.
- Se remémorer, évoquer : retours réguliers sur les découvertes faites dans les autres langues afin de stabiliser ou remobiliser les savoirs.

Dès la moyenne section, les élèves débiteront un parcours linguistique d'apprentissage cohérent et solide. La participation des élèves à la semaine des langues vivantes qui se tient chaque année au mois de mai est un moment privilégié pour mener un projet de classe ou d'école concret.



Le Guide pour l'enseignement des langues vivantes : oser les langues vivantes étrangères à l'école, paru en juillet 2019, constitue un outil très simple d'accès, véritable guide pratique, destiné aux professeurs des écoles.

- [BILEM](#), un site de ressources pour l'accueil des élèves allophones en maternelle
- Un exemple de programmation [d'éveil à la pluralité linguistique](#) en Grande Section sur la circonscription de Vesoul 2



# ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette année scolaire sera marquée par une remarquable montée en puissance de l'Éducation au Développement Durable (EDD), voulue par notre ministre.

Cette nouvelle ambition s'exprime dans la nouvelle circulaire pour l'éducation au développement durable :

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=144377](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144377)

Cette circulaire met en avant l'importance accordée au lien entre l'action pour la transition écologique, le développement durable et l'éducation. On y relève aussi l'engagement beaucoup plus fort des élèves. L'importance de la labellisation E3D est particulièrement mise en avant.

Pour le ministre, l'EDD est à la fois une éducation et un support d'action et de transformation en faveur de la transition écologique et du développement durable.

Les axes forts de la circulaire :

- Mener, au sein de chaque école au cours de l'année scolaire 2019-2020, une action pérenne en faveur de la biodiversité. Il est demandé que dans chaque école soit installé un équipement ou mené un projet contribuant à la protection de la biodiversité (nichoirs à oiseaux, ruches, « hôtels à insectes », plantations d'arbres, jardins ou potagers bio, plates-bandes fleuries en fonction des potentialités locales...).
- Le label École en démarche globale de développement durable (E3D) est délivré à partir d'un cahier des charges national : <http://edd.ac-besancon.fr/labellisation-e3d/> Ce label E3D est parfaitement compatible avec d'autres labels portés par certains partenaires qui valorisent le travail mené conjointement.
- Un concours annuel École verte destiné à récompenser les meilleures initiatives en matière de protection de l'environnement. Un appel à projets pédagogiques national sera lancé, dès septembre 2019, à destination de l'école primaire, du collège et du lycée général, technologique et professionnel et des structures spécialisées.

Un site académique (<http://edd.ac-besancon.fr>) rend compte des actions EDD qui sont développées dans les écoles. Chaque directrice ou directeur d'école peut transmettre à Eric Jourdan, Chargé de mission EDD ([eric.jourdan@ac-besancon.fr](mailto:eric.jourdan@ac-besancon.fr)) un bref compte-rendu avec photos des actions significatives déployées dans son école, relatives à l'EDD, en vue d'une diffusion sur le site EDD académique (mettre en copie l'IEN en charge du dossier EDD au niveau du département, Isabelle Maurer, à l'adresse suivante : [ce.ienvs.dsden70@ac-besancon.fr](mailto:ce.ienvs.dsden70@ac-besancon.fr))

Une trame de formalisation des actions est disponible sur le site : <http://edd.ac-besancon.fr/mission-des-personnes-ressources-edd-en-etablissement-predd/>.

Ces fiches actions sont répertoriées par identification géographique et par champs d'activité. Elles doivent permettre de faciliter les échanges entre les écoles travaillant sur les mêmes thématiques.

Les Personnes Ressources en Éducation au Développement Durable (PREDD) au niveau du département sont :

- o Christophe LANIER, CPC circonscription de Lure
- o Fabienne NEISS, CPC circonscription de Vesoul 1
- o Vincent MATTIER, CPC circonscription de Gray
- o Sandra VALEDENAIRE, CPC circonscription de Luxeuil
- o Pascale CLAUDEL, CPC circonscription de Vesoul 2

Les grands RV de l'EDD pour l'année scolaire 2019-2020

Suivre le lien : <http://edd.ac-besancon.fr/les-grands-rendez-vous/>

Je vous invite à échanger au sein des équipes afin d'impulser la mise en place d'actions dans vos écoles.

Le projet décliné par le groupe départemental « Valeurs de la République » vous proposera des pistes de travail et vous permettra un travail interdisciplinaire EDD-EMC-sciences.

N'hésitez pas à contacter les CPC pour vous accompagner.

Je sais pouvoir compter sur votre investissement pour l'engagement des élèves dans l'EDD.

[Pistes pédagogiques](#) Education au Développement Durable ( tous cycles)





# ET LES MATHS ....

## LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN VILLANI-TOROSSIAN SUR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE.

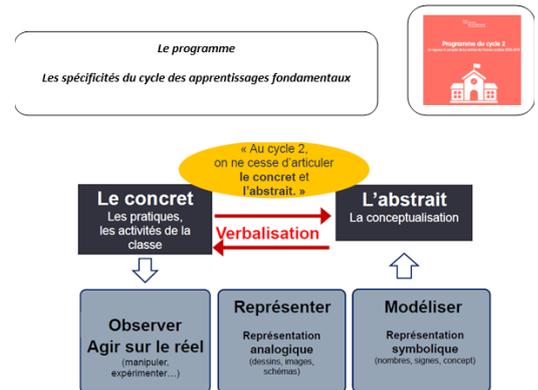
Le rapport sur l'enseignement des mathématiques en France, co-rédigé par Cédric Villani, député de l'Essonne, et Charles Torossian, inspecteur général de l'éducation nationale a été remis au ministre de l'Éducation nationale le lundi 12 février 2018.

Ce rapport aborde l'enseignement des mathématiques et son efficacité ainsi que la formation initiale et continue des enseignants. Il précise que dans le cadre de l'École de la confiance, l'éducation nationale doit faire confiance aux professeurs, en les outillant pour qu'ils s'occupent des élèves, mais sans être trop prescriptive. Le rapport préconise une formation qui ne soit pas de l'information, mais de l'accompagnement. L'idée est d'amener les enseignants à faire un pas de côté par rapport aux élèves et à avoir un regard réflexif sur les mathématiques d'abord, puis sur l'enseignement des mathématiques ensuite.



Parmi les 21 mesures du plan Villani-Torossian, il est toujours important de noter la priorité donnée au premier degré et le développement d'une pédagogie fondée sur le triptyque manipulation, verbalisation, abstraction.

Des classes de GS et de cycle 2 sont plus spécifiquement concernées par la mise en œuvre du plan Villani-Torossian dans le département. Déborah Vernier (Luxeuil), Stéphanie Claude (Vesoul 2), Virginie Feuerstein (Lure), Johann Predine (Vesoul 1) et Vincent Mattler (Gray) ont été recrutés comme référents mathématiques. Ils travailleront en collaboration avec des enseignants du second degré pour accompagner les équipes enseignantes.



## LES ÉVALUATIONS NATIONALES EN MATHÉMATIQUES

Huit types d'exercices en CP et sept en CE1 ont été proposés en passation collective ce qui représente deux séquences dans les deux domaines Nombres et calculs et Espace et géométrie.

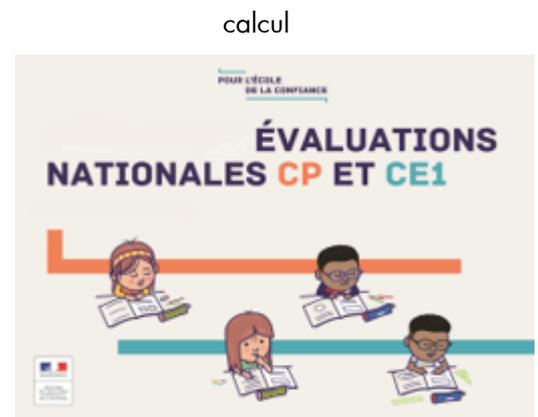
### Quatre champs sont abordés :

- Nommer, lire, écrire et représenter des nombres entiers
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer
- Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques

### Pour évaluer cinq compétences :

- Utiliser diverses représentations des nombres
- Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations
- Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant
- Reproduire [...] des assemblages de figures planes
- Associer un nombre entier à une position [...] ainsi qu'à la distance de ce point à l'origine

### Evaluer pour mieux aider en mathématiques



# LES ÉVALUATIONS DE MATHÉMATIQUES : FOCALÉ SUR LA LIGNE NUMÉRIQUE

L'exercice proposé évalue si l'élève comprend que chaque nombre correspond à une position précise sur la ligne numérique. Il a une forte composante de résolution de problèmes : l'élève doit apprendre à faire attention aux bornes et à mobiliser les connaissances pertinentes (comptage, division par deux, approximation, etc.) de façon adaptée pour résoudre chaque problème spécifique. Pour chaque item, l'élève doit choisir la bonne réponse parmi plusieurs distracteurs, dont la distance à la bonne réponse varie. Ces distracteurs ne sont évidemment pas là pour perturber les élèves, mais pour évaluer, sur la base de leurs erreurs, les difficultés qu'ils rencontrent.

Deux niveaux d'analyse peuvent être proposés :

L'élève donne-t-il une réponse approximativement correcte, c'est-à-dire proche de la bonne réponse ? Ou au contraire, donne-t-il des réponses absurdes, car très éloignées ?

L'élève parvient-il à trouver la réponse exacte, sans se laisser induire en erreur par un nombre distracteur distant d'une seule unité ?

La capacité de trouver le nombre exact suggère que l'élève maîtrise finement l'organisation linéaire de la ligne numérique et sa segmentation en intervalles égaux.

Pour l'épreuve de début de CP, la ligne numérique est entre 0 et 10. L'élève doit associer un nombre à une position sur une ligne numérique (non graduée) qui va de 0 à 10.

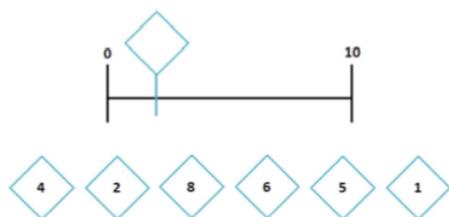


Figure 1. Quel nombre occupe la position du trait bleu ?

L'épreuve de mi-CP (partiellement reprise de celle du début de CP) combine des items présentant des bornes fixes avec des bornes de l'intervalle qui varient. Elle pose donc des problèmes de différents niveaux de difficulté. Il faut par exemple trouver le milieu de deux nombres proches (comme 12 et 14) ou

plus espacés (comme 2 et 6) et comprendre comment procéder quand le segment n'est pas au milieu (par ex. 17 alors que la ligne va de 10 à 20).



Figure 2. Quel nombre correspond à l'endroit indiqué par le trait bleu ?

Pour l'épreuve de début de CE1, le même type d'exercice est proposé au Point d'étape mi-CP et en Repère début CE1, afin d'évaluer les progrès entre ces deux périodes.

## La compréhension de la ligne numérique : un excellent indicateur de la réussite ultérieure en mathématiques !

L'idée que les nombres forment une ligne orientée de la gauche vers la droite est l'un des concepts les plus fondamentaux et les plus utiles en mathématiques. Chez l'adulte, le nombre et l'espace sont automatiquement associés dans les mêmes régions du cerveau, et le concept de « ligne numérique » facilite la compréhension de l'arithmétique : additionner, c'est se déplacer d'un certain nombre d'unités vers la droite, tandis que soustraire est l'opération inverse. La correspondance nombre-espace est également fondamentale en géométrie (littéralement la mesure de la terre) : les nombres servent à mesurer l'espace. Cette idée clé sous-tend l'apprentissage ultérieur de toute une série de concepts mathématiques plus avancés : coordonnées spatiales, nombre négatif, fraction, nombre réel, nombre complexe, etc.

La conception de la ligne numérique évolue avec l'éducation. Au départ, l'intuition des enfants est que les petits nombres sont plus espacés que les grands, parce que 1 est très différent de 2, tandis que 9 ressemble beaucoup à 10. Une étape cruciale du développement cognitif consiste à comprendre que la ligne numérique est précise et linéaire, c'est-à-dire qu'il y a le même espace entre les nombres consécutifs  $n$  et  $n+1$  et qu'on peut donc s'en servir pour faire des mesures, des additions, des soustractions, etc.

Au-delà de la simple récitation d'une série de mots, la série de nombres acquiert un sens supplémentaire : chaque item dénombré fait avancer de la quantité 1, et chaque itération de l'opération  $+1$  fait avancer d'une distance constante jusqu'au nombre suivant sur la ligne numérique.

Une revue récente suggère que la compréhension de la ligne numérique est un excellent indicateur de la réussite ultérieure en mathématiques. Autrement dit, elle est sensible aux difficultés mathématiques qui risquent d'affecter la scolarité ultérieure des élèves, et elle les détecte tôt, à un âge où elles peuvent encore être compensées par une intervention pédagogique.

Positionnée lors de la première période de l'année scolaire, la journée du numérique dans l'enseignement a pour vocation de favoriser les échanges et les partages d'expériences afin d'initier une dynamique sur toute l'année scolaire.

Les DANE (Délégation Académique au Numérique Educatif) des académies de Besançon et de Dijon, Réseau CANOPÉ et les DSDEN des 8 départements de la région académique s'associent pour proposer, le mercredi 16 octobre 2019, un événement régional délocalisé dans les territoires, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Bourgogne et de Franche-Comté.

Plusieurs principes simples fondent cet événement : proximité, subsidiarité, complémentarité.

### La proximité

Proposer à chaque enseignant une journée de formation autour du numérique 'près de chez lui' est un objectif majeur de la JNE. Dans chaque département, des écoles, collèges, lycées accueilleront les présentations et travaux des enseignants en valorisant les initiatives et réflexions locales.

### La subsidiarité

L'organisation locale de l'événement repose sur les personnels exerçant au plus proche du lieu d'accueil. Le contenu présenté s'appuie sur les enseignants locaux ou de proximité.

### La complémentarité

Cette complémentarité s'exprime par la diversité de l'offre de formation sur le territoire, issue des nombreuses expériences de terrain.

La complémentarité dans les modalités d'animation est également recherchée : conférences, ateliers de pratiques, témoignages, temps de co-construction, ...

Enfin, la complémentarité des publics avec une attention portée aux temps inter-degrés qui permettront de mieux connaître les réalités de chacun et de croiser les questionnements, initiatives et réflexions, propre d'une région académique apprenante.

A savoir: les conférences ainsi que les contenus d'ateliers seront à retrouver sur le site dédié :

<http://jne.ac-besancon.fr/>



# FAITES DES SCIENCES

Le groupe « sciences » poursuit son action cette année et propose d'autres modalités de mise en oeuvre afin de toucher un plus grand nombre d'élèves.

Nous avons proposé aux classes de cycle 3 volontaires d'encadrer des ateliers scientifiques à destination des élèves de cycle 1 et 2.

Les ateliers ont été préparés par le groupe départemental. Vous les trouverez dans ce numéro.

Les élèves de cycle 3 devront donc être en capacité de les mettre en oeuvre pour les plus petits sur la semaine de la fête de la science et de répondre à leurs questions éventuelles.

À ce jour, on compte 48 classes de cycle 3 inscrites (dont une classe de 6ème) ce qui représente 1045 élèves.

Elles encadreront 84 classes de cycles 1 et 2 soit 1749 élèves. Bravo à toutes ces classes qui se lancent dans l'aventure avec nous.

Chacun pourra retrouver des traces de cet événement sur [le padlet du groupe sciences](#).

**Vous êtes des apprentis scientifiques ?**

**À VOUS de le faire découvrir aux plus petits**

Inscrivez-vous pour la fête de la Science 2019  
groupe sciences70@gmail.com

académie Besançon  
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Saône  
ASSOCIATION PATRIMOINE

fête de la Science®

# CONSULTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CHSCT-SD 70

Le rôle des CHSCT est de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des personnels ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail. Il veille à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Le CHSCT-SD (comité d'hygiène sécurité et des conditions de travail spécial départemental) est composé de deux membres de l'administration (Mesdames l'IA DASEN et la secrétaire générale) et de sept membres titulaires et sept membres suppléants représentants du personnel désignés par les organisations syndicales.

Le CHSCT spécial départemental est présidé par la directrice académique du département qui peut être assistée, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions : l'inspecteur santé sécurité au travail, le conseiller de prévention académique, le conseiller de prévention départemental, le médecin de prévention, les assistants de prévention, la psychologue du travail ...

Les procès-verbaux des CHSCT-SD 70 sont consultables en ligne sur [le site ASPRO](#) (espace d'information et de documentation académique). Vous y accédez depuis votre compte PIA / PRATIC PLUS / installation du widget ASPRO / consulter ASPRO : rubrique comité hygiène sécurité conditions de travail : CHSCT 70



## UN INTERVENANT ARTISTIQUE ?

1. Rédaction par l'enseignant et l'intervenant du projet pédagogique

2. Envoi au CPD concerné pour avis.

Danse, mime, cirque, théâtre :

[pascal.bringout@ac-besancon.fr](mailto:pascal.bringout@ac-besancon.fr)

03.84.78.63.10

Arts Plastiques:

[dominique.tirvaudey@ac-besancon.fr](mailto:dominique.tirvaudey@ac-besancon.fr)

03.84.78.63.33

Education musicale:

[lucie.lamay1@ac-besancon.fr](mailto:lucie.lamay1@ac-besancon.fr)

03.84.78.63.30

3. Autorisation directeur

4. Début des interventions

Une observation de séance par le CPD peut être programmée en accord avec l'école et l'intervenant.

Si intervenant est rémunéré, s'assurer qu'une convention a été signée.